



U.C.S.A.cgt

Compte rendu du CCE du 15 janvier 2016

Présent(e)s pour la CGT:

Abal-Kassim Ali Combo (Mayotte 1^{ère}), **Jean-Pierre Beaunes** (Guyane 1^{ère}), **Philippe Cornet** (Pôle Nord-Est), **Fabrice Craig** (Guyane 1^{ère}), **Jean-Hervé Guilcher** (Pôle Nord-Ouest), **Annabelle Igier** (Pôle Nord-Est), **Gaby Laurier** (Martinique 1^{ère}), **Jean-Hugues Lec-Kao** (Réunion 1^{ère}), **Katalina Lutui** (Wallis et Futuna 1^{ère}), **Fernando Malverde** (Pôle Nord-Ouest), **François Marlin** (Martinique 1^{ère}), **William Maunier** (Pôle Nord-Est), **Pierre Mouchel** (Pôle Sud-Ouest), **Aïda Pratte** (Pôle Sud-Est), **Didier Ricou** (Polynésie 1^{ère}), **Vincent Rivière** (Pôle Sud-Ouest), **Tuliano Talomafaia** (Wallis et Futuna 1^{ère}), **Kamel Tir** (Pôle Sud-Est)

Invitée sur la Chaîne info : **Véronique Marchand** (Pôle Nord-Est)

Représentant syndical: **Marc Chauvelot** (Siège)

1. La Chaîne Info.....	1	2. Grilles ultra-marines.....	4
Evolution des métiers		3. Grilles régionales.....	5
Un calendrier resserré		4. Evolution de l'organisation de France 3.....	6
Exclusion des régions et des Outre-mer		5. Evolution de l'organisation de France 2.....	6
Nouvelle vitrine des régions et des Outre-mer ?		6. VPTL (Véhicule de Production Transport Léger).....	7
Ambition de service public			
Des moyens insuffisants			
Pourquoi pas une chaîne entièrement numérique ?			
Traçabilité, droits moraux, droits d'auteurs			
Poursuite de la consultation			

Un CCE extraordinaire en deux temps. La matinée consacrée au lancement de la consultation sur la Chaîne Info, projet phare de Delphine Ernotte. Pour l'occasion, la direction a mis les petits plats dans les grands : pas moins de 20 personnes entourent la PDG pour la pré-

sentation du projet ! L'après-midi est consacrée aux grilles ultra-marines et régionales, aux modifications d'organisation de France 3 et de France 2 et à l'information sur le VPTL (Véhicule de Production et de Transmission Léger).

I. La Chaîne Info

Evolution des métiers

La direction considère que l'évolution des métiers est inhérente au projet lui-même « par définition polyvalent » : d'un côté une chaîne linéaire, de l'autre une offre délinéarisée, ce qui conditionne les organisations du travail. Pour autant cette évolution devra être encadrée, en particulier sur l'aspect « empiement des tâches » et journaliste

« Shiva ». D'abord dans « l'espace métier » prévu dans l'accord collectif, ensuite dans le cadre de la négociation sur l'évolution des métiers voire par la création de nouveaux métiers, limités au périmètre de la chaîne info. « *On ne remet pas en cause l'accord collectif. Cela ne concerne que les salariés qui y travailleront.* » précise Mme Ernotte.

Un calendrier resserré

Selon le patron de l'info, l'urgence de lancer la chaîne dès le 1er septembre est liée au calendrier des présidentielles (primaire du parti Les Républicains en novembre). « *Si on rate ce créneau, le projet ne bénéficiera pas de cette formidable rampe de lancement que sont les présidentielles* » affirme M. Field. Certes répond la CGT mais l'ambition de la chaîne Info du service public n'est pas d'être la « chaîne Hollande », antidote à la « chaîne Sarko » qu'est BFM TV... Et on ne veut pas se retrouver dans une forme de chantage à l'urgence.

Exclusion des régions et des Outre-mer

La direction dit vouloir associer les réseaux à travers les structures existantes (FTR, Malakoff, IV3) avant d'envisager des modifications d'organisation. Mais il n'est pas question, selon Mme Ernotte, de se servir des régions comme de « *réservoirs à rushes* ».

Elle souhaite d'abord élaborer une stratégie pour les régions et les Outre-mer - en gros d'ici avril : « *Il faut un propos extrêmement dédié aux OM et au réseau de France 3 à l'occasion du plan stratégique. Je ne souhaite pas que la chaîne Info préempte le sujet régional.* » Elle imagine donc une consultation en deux temps, le second portant plus spécifiquement sur les réseaux.

Nouvelle vitrine des régions et des Outre-mer ?

« *On veut faire de la chaîne Info une vitrine de ce qui est fait en région* ». Cette formule a le don d'agacer les élus des régions qui l'ont déjà entendue à de multiples reprises. Exemple avec le 19-20 qui est tout sauf la vitrine des ré-

gions, ce qui crée une véritable défiance des régions à l'égard du national. Parler d'exposition des régions et des Outre-mer ne suffit pas. Les réseaux ont des cerveaux, de l'imagination et des savoir-faire. Ils peuvent aussi contribuer aux nouveaux formats et aux nouvelles écritures de la future chaîne Info. Le sentiment de déclassement des réseaux est avéré. Ils ont le sentiment d'être mis à l'écart des projets de l'entreprise, comme ça a été le cas pour le numérique (2,5 ETP par antenne régionale, 3% de l'activité)... La participation d'IV3, FTR et Malakoff, si elle est bienvenue, ne peut pas répondre à l'exigence d'implication directe des réseaux pour que la chaîne Info soit un véritable projet d'entreprise.

Ambition de service public

Pour la direction le projet renforce la cohérence du service public en unissant les forces de ses entreprises : France Info, France 24, l'INA et peut-être d'autres acteurs. La CGT approuve la démarche mais met en garde sur une forme « d'impérialisme » de FTV vis à vis de ses partenaires qui ont par ailleurs des garanties sociales très disparates. FTV et l'INA ont des accords d'entreprise. France 24 aussi depuis le 31 décembre 2014 mais la technique y est complètement externalisée (Ericsson). Radio France a prolongé pour 6 mois la CCCPA...

Cela dit la CGT est convaincue que le service public doit être présent partout, de façon offensive, et sur tous les supports. C'est sa justification en Europe où on voit qu'il est attaqué de toute part comme en Pologne avec la main mise d'un gouvernement ultra conservateur. Il lui faudra néanmoins répondre à une impérieuse exigence éditoriale : s'interdire l'uniformisation de l'info !

Des moyens insuffisants

Les prévisions en budget et personnel sont insuffisantes, mais la direction considère que si l'on valorisait l'apport des partenaires, on dépasserait le potentiel des autres chaînes info. La comparaison des budgets de la concurrence est malaisée car leurs chaînes d'info sont des filiales séparées de leur maison mère. Le projet FTV est différent.

Dans le montage financier, Radio France assumerait sa part de surcoût mais FTV prendrait à sa charge les surcoûts de l'INA et de France 24.

Sur l'emploi la direction fait une hypothèse de 50% de redéploiements et 50% d'embauches sur les 167 ETP envisagés. Mme Ernotte s'engage à ce que tout le monde puisse postuler sur la Chaîne Info, y compris des Outre-mer et des régions. Une des craintes de la CGT est que les salarié(e)s redéployé(e)s partent sur la chaîne Info avec leur poste au détriment de leur service d'origine.

Mme Ernotte pense que l'actionnaire validera le projet dans son ensemble mais ce n'est pas lui qui doit le « micro manager ». « *On ne va pas lui demander de valider point par point* », estime-t-elle. « *On est une entreprise, pas le bureau d'un ministère* » .

Pourquoi pas une chaîne entièrement numérique ?

Pour Mme Ernotte, nous sommes à un moment de bascule. A quelques années près on aurait pu faire une chaîne entièrement numérique, aux USA, Aljazeera va fermer son offre linéaire au profit d'AJPlus. Mais aujourd'hui encore en France, « *ce qui intéresse les leaders d'opinion, c'est la TNT* », reconnaît-elle. « *On manquerait donc de*

puissance si on n'avait pas le tuyau TNT ».

Quelle que soit la taille de l'écran la particularité de l'offre est la même. C'est d'une plateforme d'information, d'un écosystème global qu'il s'agit. « *La question de fond sera plutôt celle de notre place sur Facebook et twitter* ». Dans le même temps la direction ne veut pas abandonner France 4 et France Ô. FTV regarde donc si elle peut, en réorganisant le multiplex dans le cadre du passage au MPEG4, faire de la place à la Chaîne Info.

Traçabilité, droits moraux, droits d'auteurs

Sur ces aspects la direction veut s'inspirer du modèle FTVInfo. « Considérer les contributions des confrères comme une banque d'images ne marchera pas » déclare M. Field. « *La première marque de respect c'est de signer et signaler l'apport*. » FTVInfo s'est organisée pour la traçabilité de l'image, pour la reconnaissance du travail des uns et des autres et pour prévenir la judiciarisation. Le service public se doit d'organiser la traçabilité, l'affichage des auteurs. Cela fait partie de la richesse numérique de FTV.

Encore faudrait-il que les outils (I-Média, I-Fab) le permettent et que FTV actualise les textes qui l'obligent en matière de droit d'auteur (accord SCAM). Encore faudrait-il de surcroît que ces engagements de bonnes pratiques soient mis en œuvre au quotidien sans attendre la chaîne info !

Poursuite de la consultation

Au terme du débat, et conformément au règlement intérieur du CCE, la commission économique du CCE (COMECO) se fera assister d'un expert pour dé-

crypter et amender le projet. La direction précise qu'elle ne prendra en charge qu'une seule expertise au titre du CCE et des CE. Il appartiendra donc à la COMECO du CCE de prendre en compte les problématiques du CE Siège et d'associer ses représentants. La direction précise que le délai « pré-

fix » pour la consultation expire le 7 avril.

La résolution désignant le cabinet d'expertise est approuvée par 22 voix (CGT, Fo, Cfdt) sur 26. Les élus Cgc et Snj s'abstiennent.

2. Grilles ultra-marines

Le point sur les grilles régionales et ultra-marines a été inscrit à l'ordre du jour suite à la présentation des grilles de septembre qui les avait « oubliées ». Mme Ernotte s'engage à ce que dorénavant, toutes les grilles de toutes les antennes, en télé comme en radio, soient présentées au même moment en septembre.

Le déploiement de la TNT a mis fin à la « continuité territoriale » dans les Outre-mer, qui prévoyait que RFO diffuse les programmes des chaînes nationales comme TF1 et France 2 qui sont désormais diffusées sur leur propre canal dans les Outre-mer. Le réseau est donc conduit à acheter ses programmes et à investir dans des productions locales car chaque 1^{ère} est désormais une chaîne de plein exercice. En face, la concurrence privée s'approvisionne chez TF1 et M6, mariant *The Voice* et *L'amour est dans le pré...* Malgré ces « poids lourds », les 1^{ères} maintiennent leurs parts d'audience, à part à La Réunion, où la concurrence du privé a toujours été très forte. L'essentiel des programmes des Outre-mer 1^{ères} sont achetés. Un quart de ces programmes vient de FTV, un quart est de la production locale.

Les stations se fournissent dans une banque de programmes gérée à Malakoff, qui met à leur disposition des kits avec le programme, les bandes annonces, le dossier de presse. Ces grilles d'approvisionnement comportent une offre de flux en provenance de FTV, des séries du monde, telenovelas, séries américaines, indiennes, africaines. Compte tenu du marché restreint, le réseau peut avoir les droits pour ce qui se fait de mieux en télévision, ce qui explique la richesse de la grille. Ainsi le réseau Outre-mer sera-t-il candidat à l'acquisition de l'Euro 2016. Mme Ernotte souhaite qu'au moment de l'achat des droits à FTV, on négocie les droits en amont pour d'éventuelles diffusions dans les Outre-mer.

Etant donné que les droits sont limités dans le temps, les 9 télés Premières sont obligées de consommer les programmes au même rythme, donc de les diffuser en parallèle dans un temps donné. Mais hormis ces contraintes, chacune a la liberté de composer sa grille. Certaines misent sur les telenovelas, d'autres sur les séries africaines, etc.

Les élus ont une nouvelle fois évoqué le manque de moyens pour la production

locale, la disparition d'éléments phares de la grille au bénéfice de telenovelas, des grille• « en gruyère », avec des interruptions à chaque congé scolaire. Pourquoi les auditeurs et téléspectateurs des Outre-mer n'ont-ils pas droit au même service public que dans l'Hexagone, alors que la concurrence est bien présente et ne prend pas de vacances ? « *On a besoin de voir des documentaires sur les gens de chez*

nous, voir l'histoire à travers les yeux de nos hommes et de notre histoire », a rappelé le secrétaire du CCE.

La direction renvoie la discussion dans le cadre du plan stratégique. A cet effet les élus envisagent d'associer la COMECO, la commission des programmes régionaux et la commission des Outre-mer pour préparer le CCE d'avril.

3. Grilles régionales

La direction de France 3 fait le point sur les grilles régionales. Ce qui ne change pas : les émissions matinales de « Dans votre région » lundi, mardi, mercredi et jeudi. Ce qui change : le documentaire régional dorénavant en 2^e partie de soirée le lundi, le créneau magazine du samedi déplacé au dimanche 12h50 et « La Voix est libre », magazine politique du samedi matin, mutualisé « grande région » une fois par mois.

Les élus dénoncent la suppression des Matinales pendant la totalité des vacances scolaires dans certaines régions, comme dans le Sud-Ouest. Effet d'opportunisme économique selon eux. La directrice exécutive de France 3, Dana Hastier, répond que dans la mesure où la chaîne investit 20 M€ sur l'animation, elle a de fortes obligations envers le jeune public. Certes mais cela justifie-t-il de fermer les cases sur l'ensemble des zones d'un même pôle quand les enfants sont à l'école ?

Pour la CGT, on arrive au terme du système de la « régulation d'activité ». L'arrêt des programmes régionaux en toute occasion ne se justifie pas. La presse régionale à laquelle on compare

l'offre régionale réduit la pagination de ses éditions pendant les vacances mais ne les supprime pas. Il faut réfléchir à la continuité de l'offre tout au long de l'année. France 3 n'est plus identifiée comme chaîne régionale parce que la probabilité de tomber sur du programme régional est de plus en plus faible. Il faut revoir les obligations d'investissement en fiction (France 3 à elle seule supporte la moitié des 400 M€ d'obligation annuelle de FTV) pour répartir les contraintes entre les chaînes et donner de l'air à la vocation régionale de France 3.

L'image de France 3 est dévoyée : chaîne du patrimoine, de l'info service, de l'économie positive... Les élus sont ulcérés par la nouvelle émission économique qui se veut « positive ». Ne serait-on pas capable de faire de l'impertinence et de l'humour en région ? Mme Hastier conteste ce point de vue. Elle croit en la fonction critique du documentaire et de l'info dont elle a renforcé la place : « *France 3 n'est pas une chaîne qui se vit dans la nostalgie. C'est une chaîne de l'esprit critique.* »

A propos de la réforme territoriale, Dana Hastier estime que la question doit

être abordée, qu'on ne peut pas faire comme si les grandes régions n'existaient pas. Pour la CGT il s'agit d'une nouvelle strate qui doit venir en plus de la proximité. Toutes les régions n'ont pas été fusionnées. France 3 n'a pas à être l'attachée de presse du pouvoir politique. Par contre la CGT demande du temps d'antenne supplémentaire pour couvrir la réforme territoriale, bien que les compétences de la future région ne soient pas forcément le quotidien des gens. Les communes et intercommunalités (« le bloc communal ») pèsent financièrement 5 fois plus que les régions (132 Md€ contre 27). Cela permet de relativiser un peu...

Concernant les Matinales, elles passeront en 52' là où elles ont les moyens de le faire, nous dit le directeur des antennes régionales, car il faut pouvoir faire une émission pertinente. Or, toutes les antennes n'ont pas les mêmes situations.

Sur le magazine économique, le premier numéro a été tourné à la mi-janvier, ce qui a permis de finaliser le cahier des charges. A l'avenir, c'est la filière qui tournera les plateaux de l'émission, précise la direction qui dit avoir entendu les remarques des élus lors du CCE de décembre. En revanche, l'assemblage et l'habillage sont maintenus chez le producteur, car on n'a paraît-il pas le temps.

4. Evolution de l'organisation de France 3

Il s'agit du rattachement de la direction de l'information régionale de France 3 (Laurence Bobillier) à la direction du réseau régional de France 3 (Yannick Letranchant).

Le projet était dans les cartons depuis de nombreux mois. Il ne modifie pas les conditions de travail des collaborateurs concernés.

L'idée est d'avoir une cohérence au sein du réseau : le lien direct des rédac-

tions régionales avec la direction du réseau est permanent, quotidien. Selon M. Letranchant, directeur du réseau régional de France 3, le travail se fait à 90% au sein du réseau. Même s'il y a des liens fonctionnels avec la direction de l'information, cette dernière ne sait pas ce qui se passe en région et n'intervient pas dans les journaux régionaux. Le nouveau rattachement apparaît donc plus cohérent.

5. Evolution de l'organisation de France 2

Vincent Meslet, directeur exécutif de France 2, présente son projet de réorganisation. Il part, dit-il, d'une volonté de préparer plus efficacement les grilles de septembre.

La tête de la chaîne aura 3 grandes directions : une direction des ressources pour toutes les activités de France 2 y compris l'info, une direction de l'antenne et du marketing englobant la direction artistique, la programmation,

la communication ou le numérique, et enfin une direction des unités de programmes.

La réorganisation des unités de programmes prend en compte les évolutions des genres de programmes, moins cloisonnés qu'avant, avec la volonté de désenclaver la culture.

M. Meslet estime notamment qu'il y a moins de frontières entre les magazines et les documentaires, ce qui va l'amener à fusionner ces deux unités de programmes. De même, on rapproche-

rait l'unité « jeux et divertissements » et l'unité « musique et spectacle vivant ». L'unité fiction se verrait renforcée. La direction veut renforcer les coordinations au sein de France 2, en miroir avec FTVEN.

Des chefs de projets vont être nommés, et des séminaires ont été lancés pour affiner plus précisément sur le terrain. Tout se fera par redéploiements de postes déjà existants. La direction affirme qu'il n'y aura pas de conséquences sur les salariés.

6. VPTL (Véhicule de Production Transport Léger)

La commission nouvelles technologies a renvoyé le dossier sur les ondes électromagnétiques émises par les différents appareils de transmission à la responsabilité des CHSCT. Le 28 janvier aura lieu une réunion avec le docteur de Seize, la DDSQVT et les secrétaires et présidents de CHSCT.

Une visite du prototype du VPTL a eu lieu le 7 janvier. La commission constate que le véhicule est bien pensé. Il correspond à la ligne de production audiovisuelle mobile mais l'espace en est exigu, le 4^e poste technique (siège passager retourné) est sans véritable définition. Le mélangeur vidéo est de bonne qualité mais trop d'intégration empêche de gérer plusieurs choses en même temps.

Quelle en sera l'utilisation, gros DSNG ou mini CCR ? La commission penche plutôt pour la première solution. La fourniture d'un PAD risque d'être acrobatique voire impossible. La commission préconise de l'utiliser comme outil de captation nécessitant une liaison

permanente avec une régie pour la gestion du temps, de l'habillage et des envois de sujets. Pour l'utilisation en mode caméra seule (type insert DSNG pour un JT), la direction confirme que c'est un technicien qui exploitera le VPTL.

La direction explique que le VPTL répond aux besoins des antennes (?) qui souhaitent un véhicule de fabrication moins gros que le CCR, moins gourmand en ressources pour effectuer 80% de ce qu'ils font aujourd'hui avec des DSNG gonflés, (dévoqués de leur vocation première de transmission et direct simple) et pour fabriquer de petites émissions.

La contrainte imposée est de disposer d'un véhicule léger (3,5 T) car la majorité des personnels n'ont pas le permis poids lourd. On arrive donc à un poids de 3,4 T, 100 Kg de moins que la limite autorisée. Les upgrade ne seront donc pas possibles sur ce véhicule. Pour la direction il fallait faire un choix. Soit d'un véhicule de fabrication et on oublie la transmission, ce qui permet de gagner


du poids. Soit on y inclut la transmission et dès lors on a une forte contrainte en terme de poids. D'où l'obligation de faire un véhicule beaucoup plus compact.

Sur l'exploitation, la direction technique estime qu'il faut voir à l'utilisation, que les personnels doivent prendre en main le véhicule sur des essais grandeur nature. Le premier VPTL sera livré en Corse. Le directeur technique attend les remontées afin de faire d'éventuelles modifications qui seront ensuite intégrées pour le second exemplaire en cours de fabrication et les suivants. Y compris sur un changement de caisse du véhicule si besoin.

Le déploiement se fera en priorité dans les antennes où le remplacement du DSNG est essentiel, avec possibilité d'équiper une antenne du VPTL et de transférer le DSNG de l'antenne vers une autre antenne qui en a besoin.

En ce qui concerne les CCR (Car de Captation Régional), ils sont remis à niveau pour continuer leur vie encore 2 ou 3 ans. Une étude sur leur renouvellement est lancée. Une réflexion est en cours avec la Direction de France 3 sur l'ambition éditoriale des régions qui sortira du futur COM. La décision du renouvellement des CCR n'est donc pas prise à ce jour.

Paris, le 19 janvier 2016

*Vos élus **cgt** se tiennent à votre disposition
et vous souhaitent une belle année 2016 *